



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°4/2021

En séance du 25 février 2021 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

Nouvelle(s) construction(s) Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s)	Le Conseil traite les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Tissières Jean-Marc, pour la réfection de la toiture, modification de la façade et suppression du vélux à Saleinaz▪ Lattion Daniel, pour la pose d'un abri de berger mobile durant la période estivale à Commeire, demande de préavis▪ Vernay Lionel pour la construction d'un immeuble à Orsières, demande de prolongation
Dossier(s) traités par l'Etat du Valais	Le Conseil traite les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Jean-Baptiste Pralong, pour l'agrandissement de l'existant à Somlaproz▪ Commune d'Orsières, cœur d'Orsières, aménagement de la zone Châbles▪ Commune d'Orsières, cœur d'Orsières, aménagement du secteur sommet du Bourg
Permis d'habiter et d'exploiter	Le conseil traite le dossier suivant : <ul style="list-style-type: none">▪ Gillioz Joël pour la construction d'une habitation en résidence principale à Saleinaz
Aide à la rénovation	Le conseil traite les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ Murisier Bernadette pour la copropriété à Orsières, décompte final

2. RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES & SERVICE FORESTIER, AGRICULTURE (Président : Célestin Thétaz)

Travaux scientifiques Dranse de Ferret	Le Conseil renouvelle l'autorisation faite à l'EPFL pour l'installation d'un laboratoire mobile au lieu-dit les Ars jusqu'à l'automne 2021.
Apprenti forestier-bûcheron	Le Conseil nomme Chris Coppey au poste d'apprenti forestier-bûcheron dès août 2021.
Problématique du Loup	Le Conseil prend connaissance de l'avancée des discussions relatives aux aides de la Confédération, du Canton et de la Commune en lien avec la présence du loup dans nos alpages

3. DIVERS

EMCR (Etat Major de Catastrophe Régional)	Le Conseil valide les candidatures des représentants communaux à l'Assemblée des délégués et au Comité de Direction : Joachim Rausis et Adrien Biselx
Fermeture des chantiers dans les zones touristiques	Le Conseil décide des dates de fermeture des chantiers pour les stations de Champex-Lac et de La Fouly du 24 juillet le soir au 16 août 2021 le matin ➔ voir explications ci-après

Séance levée à 18h40

Orsières, le 5 mars 2021

L'Administration communale



INFORMATIONS SUR LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

➔ Fermeture des chantiers dans les zones touristiques

En séance du 19 août 2015, le Conseil municipal a décidé l'interdiction de procéder à des travaux de gros œuvre durant la haute saison touristique pendant les trois semaines pleines situées entre le 20 juillet et le 20 août. Ce principe est appliqué :

- Dans les zones touristiques
- Pour les travaux suivants :
 - Enveloppe du bâtiment : couverture, ferblanterie extérieure, génie-civil (fondations, murs, dalles), charpente, revêtement de façade
 - Terrassements, fouille en rigole, canalisations extérieures